61e ANNEE. — N° 101 MERCREDI 31 AOUT 1921

10 c.

Journal du Lot

10 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... } 80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... }
RÉCLAMES 3e page (— d° —)..... 1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

L'assassinat d'Erzberger. — Démocrates allemands contre pangermanistes. — Le bilan de Wiesbaden. — Une expérience instructive. — Lloyd George, défenseur de la justice.

L'assassinat d'Erzberger est un crime politique, et doublement : d'abord, dans les circonstances qui l'ont déterminé, ensuite et surtout de par ses conséquences.

Erzberger a été tué par des hommes qui ne veulent ni de la paix ni de la République en Allemagne. Les journaux de droite, conscients de la gravité de l'acte, allèguent qu'on ne connaît pas les mobiles des assassins. Toute la presse de gauche dénonce l'effet sanglant de la propagande nationaliste : elle comprend que le coup vise tous ceux qui ont rompu avec l'Allemagne militariste.

Les partis politiques du Reich se sont offerts, depuis l'armistice, quelques trois cents attentats ; aucun d'eux n'avait la portée du dernier. Le meurtre d'Erzberger montre que l'Allemagne touche à une heure toute critique ; cherchant sa voie, hésitante, partagée entre deux tendances, celle d'hier : le militariste pangermaniste, celle de l'avenir : l'avènement d'un régime démocratique, la Germanie doit aujourd'hui se dégager de cette ambiguïté.

Jusqu'ici, les nationalistes ont semé leur propagande sans rencontrer beaucoup opposition. Discrets d'abord, ils se sont chaque jour enhardis, devant la passivité de leurs adversaires de gauche, en présence aussi de l'appui, prêté indirectement, par les discours imprudents de Lloyd George. Aujourd'hui, ils se croient les maîtres de l'heure ; ils s'apprêtent à reprendre la lutte ouverte contre la France : pour mieux réussir dans leur tentative, ils suppriment les Allemands qui veulent la paix pour leur pays.

⁂

Le meurtre d'Erzberger est donc un avertissement aux républicains : il signifie que la Républicaine allemande sera la première victime des pangermanistes.

Les démocrates comprendront-ils la leçon ? Peut-être ; du moins le coup les a tirés de leur torpeur : ils songent à rétablir la cohésion de toutes les forces de gauche, en attendant de reprendre, le cas échéant, la lutte contre les réactionnaires.

Le ton de la presse de gauche est menaçant.

Le *Vorwaerts*, socialiste, pousse un cri de guerre :

« Les partis ouvriers doivent se « rappeler constamment que les as- « sassins ont été couverts jusqu'à « présent, moralement et physique- « ment par les partis de droite. C'est « contre ces partis que les ouvriers « lutteront à outrance et sans pitié. »

La *Correspondance Socialiste* prédit la guerre civile :

« Une nouvelle révolution est en vue. Il ne faut pas en douter, la mesure est comble.

« Chaque ouvrier sait maintenant clairement, terriblement clairement, que les aides de bourreau, les plus grands voyous de l'histoire allemande, veulent assassiner systématiquement les chefs des partis de gauche, qui s'efforcent de créer une Allemagne nouvelle.

« Des décisions graves doivent être prises si l'Allemagne, au printemps prochain, ne veut pas se noyer dans un bourbier sanglant. »

Quant à la Freiheit, c'est un véritable appel à l'émeute qu'elle lance :

« Debout l'émeute ! Plus insolente que jamais, la réaction relève la tête. La justice du pays fait moisir des milliers de travailleurs dans les prisons et les maisons de réclusion et laisse impunis les assassins contre-révolutionnaires. Les assassinats politiques se suivent sans trêve.

Pourquoi supporteriez-vous tout cela plus longtemps ?

Ne voyez-vous pas que dans les revues militaires les nationalistes se passent le mot d'ordre pour massacrer le peuple ? Notre patience est maintenant à bout. »

⁂

Malgré la rapidité avec laquelle ils ont été menés, les pourparlers de Wiesbaden paraissent féconds en résultats.

Les deux ministres sont pleinement tombés d'accord sur un projet de règlementation des réparations en nature.

En vertu du dépositif adopté, d'ici le 1er mai 1926, l'Allemagne fournira à la France, sur la demande de celle-ci, des objets manufacturés jusqu'à concurrence d'une somme de 7 milliards de marks or. Ces produits seront réservés exclusivement aux pays dévastés, dont on a voulu effectuer la remise en état le plus rapidement possible, tout en n'inondant pas le marché français des fabrications allemandes.

Le principal avantage de l'arrangement est celui-ci : Aux termes des conventions en vigueur jusqu'ici, la part de la France dans les versements de l'Allemagne, est relativement faible, elle ne permet pas une renaissance prompte des régions envahies ; d'un autre côté, ces mêmes conventions, empêchent la France de tirer parti de toutes les possibilités de paiement du Reich, en rendant virtuellement inutilisables les versements en nature, puisque la France devrait payer *en espèces* à la Commission des Réparations ce que l'Allemagne lui verserait *en nature* au-dessus de la quote-part de 52 0/0 qui nous revient de droit.

Désormais, par suite de notre accord direct avec l'Allemagne, nous n'aurions plus rien à verser actuellement *en espèces* et l'Allemagne se libérerait d'une valeur plus importante. La France se bornerait à servir à l'Allemagne l'intérêt des sommes versées par anticipation.

Il semble bien qu'en la circonstance les deux pays tirent un avantage très sérieux et pratique de la convention arrêtée.

Notons que l'arrangement élaboré par MM. Loucheur et Rathenau n'est pas définitif : il doit être soumis à la Commission des Réparations, puis ratifié officiellement par les deux gouvernements.

Mais on peut espérer que la combinaison sera facilement adoptée.

⁂

Ne pourrait-on dégager un enseignement de ces tractations Loucheur-Rathenau ?

C'est la première fois que l'Allemagne et la France se rencontrent en tête-à-tête pour examiner en commun des difficultés nées de la guerre. Pour la première fois, nous ne sommes pas secondés par nos Alliés et Amis, nous agissons seuls.

Or, les résultats paraissent nettement satisfaisants.

Certes, il serait imprudent de se réjouir trop vite. Mais l'expérience que nous venons de tenter semble avoir réussi pleinement.

Faudra-t-il la renouveler ? Faudra-t-il la poursuivre pour que nos Alliés mettent un frein à leur intransigeance ?

⁂

Nous montrions, voici quelques jours, ce qu'il y a d'exorbitant dans la prétention de Lloyd George de se donner pour le souverain défenseur de l'équité.

A son tour, M. André Fribourg, le député de l'Ain, s'élève avec force, dans sa chronique hebdomadaire des *Annales*, contre la prétention du Premier Britannique. Il faut lire en entier cet article remarquable. En voici le passage essentiel : ,

« Ce qui est parfaitement insupportable, ce que M. Briand a bien fait de relever dans une interview récente, c'est la prétention qu'affecte M. Lloyd George d'être le défenseur de la justice, de l'équité dans le monde, le défenseur du *fair play*, même à l'égard de l'Allemagne, tandis que nous, Français, ne songeons qu'à notre sécurité, n'envisageons tous les problèmes politiques qui se posent que du point de vue de cette sécurité ».

« La plaisante prétention que voilà ! M. Lloyd George peut bien dire et écrire ce qu'il voudra. Il ne persuadera jamais à un homme sans parti pris que la France n'a agi et n'agit qu'en songeant à ses intérêts ; il ne fera croire à personne que, seule, l'Angleterre, l'Angleterre de Lloyd George, a le monopole de la justice ; qu'elle seule respecte le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ; qu'elle seule combat l'impérialisme sous toutes ses formes... Ou, s'il veut y parvenir, il fera bien de prendre quelques précautions indispensables, à Constantinople, en Egypte, aux Indes, dans les immenses colonies allemandes récemment annexées ; il fera bien de faire mettre en liberté les Turcs arrêtés par la police anglaise, chez eux, dans leurs maisons, et enfermés à Malte ; il fera bien de libérer les 5.000 Irlandais qu'il détient dans ses prisons, alors que 3.000 n'ont jamais passé en jugement ; il fera bien aussi de pourchasser âprement, d'effacer partout où il le pourra l'image de l'admirable martyr de la foi nationale que fut le lord-maire de Cork, dont la triste dépouille gît aujourd'hui blême, émaciée, allongée, et vidée lentement de sa vie par la volonté du ministre ».

Tout commentaire affaiblirait la portée de ce légitime réquisitoire.

M. DAROLLE.

INFORMATIONS

L'accord est fait à Wiesbaden

Les négociations de Wiesbaden ont été conduites partie par MM. Loucheur et Rathenau, partie par les experts qui, pendant que les deux ministres conféraient, se sont rencontrés séparément. Ces entretiens ont abouti à un accord en deux parties : à un accord général, ensuite une annexe ayant trait aux fournitures en nature et à leur répercussion financière. Les deux documents ont été mis au point et paraphés ; ils seront soumis immédiatement aux deux gouvernements français et allemand. Les protocoles nécessaires concernant les restitutions en nature (matériel roulant, cheptel, machines charbon) dont la conclusion n'est pas liée aux deux précédents ont été réservés, car pour un certain nombre de questions demandant un examen complémentaire, les éléments d'appréciation manquaient.

Les troupes américaines restent sur le Rhin

La question du rappel des troupes américaines qui se trouvent sur le Rhin n'est nullement affectée par le traité conclu avec l'Allemagne. Le département d'Etat déclare que ce rappel sera réglé avec les nations alliées. Les troupes ne seront rappelées que lorsqu'on sera certain que leur retrait ne causera aucun embarras aux gouvernements alliés.

Vers de nouveaux crimes de l'Orgesch

Le *Matin* publie aujourd'hui, sous toutes réserves, une information de Munich d'après laquelle le bruit court que de nouveaux assassinats politiques auraient été décidés, à Munich, dans une séance tenue par les chefs de l'Orgesch, et qui était présidée par Escherich. Son aide de camp Kauzer, ainsi que le préfet de police, étaient présents.

La famine russe

Les milieux diplomatiques sont convaincus que le gouvernement de Moscou exagère intentionnellement les nouvelles concernant la situation alimentaire et sanitaire de la Russie, dans le seul but de nouer des relations avec les pays occidentaux qui leur enverront des secours, et chez lesquels ils pourraient développer par la suite leur propagande.

Des vivres pour Petrograd

Le vapeur anglais « Eaton-Crove » est parti de Marseille pour Pétrograd avec une chargement de 1.800 tonnes de haricots, destinés au ravitaillement de la population de l'ancienne capitale russe.

C'est le premier vapeur qui, depuis 1914, quitte Marseille à destination de Pétrograd.

L'échec des Grecs

Il se confirme que l'aile droite hellénique, qui avait tenté de tourner par le sud la position fortifiée de Sakaria et s'était engagée dans la région du désert salé, a été surprise au cours de son mouvement, complètement battue par les Turcs et coupée du reste de l'armée. Le commandement hellène n'aurait aucune nouvelle de ces troupes.

Collision de trains en Italie

Une effroyable catastrophe de chemin de fer s'est produite, dimanche, non loin de Rome, entre les stations de Magliano et Pontegalera. Un train venant de Ladispoli et rentrant à Rome chargé de voyageurs revenant de villégiature, est entré en collision avec un train de marchandises venant en sens inverse sur la même voie, à la suite d'un faux aiguillage.

Il y aurait, dit-on, 150 morts ou blessés.

Rapide arrêté et pillé par des bandits

Le rapide de Bucarest a été arrêté dans la nuit de samedi à dimanche, en pleine campagne, par des bandits qui montèrent dans le train entre Cronstadt et Schaffbourg. Les brigands chloroformèrent les voyageurs dans les wagons-lits et s'emparèrent de toutes les valeurs qu'ils purent trouver. Ils volèrent même un ratelier en or appartenant à un fonctionnaire consulaire américain. Puis ils disparurent avec leur butin.

L'accord sur la question de l'île de Yap

Suivant le correspondant de la « Morning Post », à Washington, l'Amérique et le Japon seraient arrivés à un accord au sujet de la question de l'île de Yap.

La révolution au Pérou

Les nouvelles de la Paz annoncent que le mouvement révolutionnaire se poursuit au Pérou. Les insurgés d' « Iquitos ont constitué un gouvernement provisoire composé de MM. Vigil, Noriega, Reategui et du commandant Cervantès.

CHRONIQUE LOCALE

AU SUJET DES CHIENS !

Les feuilles de taxe sur les chiens ont été distribuées : nous croyons savoir que ceux qui les ont reçues ont fait la grimace.

Parbleu ! pensaient-ils que cette taxe subirait une diminution ? Naïfs ! Comme tous les impôts, elle ne pouvait être qu'augmentée.

Et c'est ce qui a eu lieu.

Le chien de garde paie 5 francs au lieu de 1 franc ; le chien de luxe paie 20 francs au lieu de 5 francs ; et le chien de chasse ne paie que 10 francs si son patron a pris un permis de chasse.

Le fidèle compagnon de l'homme est tarifé un peu cher. Aussi, il y a des protestations.

Mais ce tarif ne serait pas critiqué s'il était appliqué de façon judicieuse.

⁂

En somme, puisque l'Etat veut faire argent de tout, pourquoi établir une différence entre le chien de chasse et le chien de luxe.

Nous savons bien que nous ne serons pas de l'avis des chasseurs. Mais si la chasse est un sport, disent les uns, elle est un beau rapport pour beaucoup.

Tels chasseurs qui se flattent d'inscrire au tableau plus de cent pièces de gibier au cours de la saison, retirent certainement, en plus du plaisir qu'ils prennent à pratiquer le noble sport, un bénéfice coquet, au prix surtout où sont perdreaux, lapins, lièvres et autre gibier.

20 francs pour un chien de luxe, c'est-à-dire un chien qui n'est ni de garde ni de chasse, c'est une taxe de prestation 2 fois supérieure à celle que paie un contribuable.

10 francs pour un chien de chasse c'est pour rien.

Si encore, puisque l'Etat a besoin d'argent, tous les propriétaires de chiens payaient la taxe, les protestations seraient bien moins nombreuses.

Mais tous les chiens de chasse « qui rapportent beaucoup de gibier » ne paient certainement pas. Alors, il faut bien que le toutou inoffensif et inutile, de luxe, paie pour les autres.

⁂

A qui incombe le soin de procéder à l'incorporation des chiens dans les registres du percepteur ?

En principe, il appartient à chaque propriétaire de déclarer son chien : règle générale, c'est, paraît-il, la police qui est chargée de découvrir les chiens qui ne paient pas et d'en faire la déclaration à qui de droit.

Mais, paraît-il, il y a des exonérations de taxe très nombreuses, surtout sur les chiens de chasse. C'est autant de pièces de 10 francs qui sont perdues pour le budget, mais c'est aussi autant d'injustices.

Qui va à la chasse peut-il moins payer que le bon citadin qui traîne, après lui, dans ses promenades, un petit toutou, ou un fox destructeur de rats et de souris ?

La loi fixant la taxe sur les chiens n'est pas juste, à notre avis, du moins.

Il est vrai que ceux qui ont fait la loi sont, en majorité, pendant les congés parlementaires, des fervents de St-Hubert.

Alors, ils se sont octroyés une faveur ? ce n'est pas bien.

Il serait, en effet, intéressant d'établir un recensement des chiens qui existent à Cahors : c'est chose facile à faire. Mais ce qui serait plus intéressant encore, ce serait de savoir le nombre de chiens, de chiens de chasse surtout, qui paient la taxe.

Mais...

LOUIS BONNET.

Hypothèques

Notre compatriote M. Dilhac, inspecteur adjoint de 1re classe de l'enregistrement, ancien élève du lycée Gambetta, est nommé Conservateur des Hypothèques à Cahors.

Nous adressons nos vives félicitations à M. Dilhac.

Enregistrement

M. Baloy, receveur de 4e classe de l'enregistrement à Lacapelle-Marival, est nommé receveur de 3e classe à Mirambeau Charente-Inférieure).

Arts et métiers

Parmi les candidats admis dans les écoles nationales d'arts et métiers à la suite du concours d'entrée de 1921, nous relevons les noms de nos jeunes compatriotes Pailhès, Jean, reçu avec le n° 50 ; Renateau, Henri, reçu avec le n° 153 et Barruel Fernand avec le n° 182 sur 500 candidats reçus.

Bureau de bienfaisance

Par arrêté préfectoral, M. Ferdinand Bergues est nommé administrateur du bureau de bienfaisance de la commune d'Espère, en remplacement de M. Baptiste Bergues, décédé.

Probité

Lundi matin, M. Frédéric Maurien, employé aux Magasins du Printemps, a trouvé dans les locaux de ces magasins une somme de 6.000 francs qu'il s'est empressé de remettre à son Directeur.

Peu après, la somme était réclamée par un employé des dits Magasins qui fut très heureux de rentrer en possession de son argent.

M. Maurien a été vivement félicité et remercié.

La fête de la Barre

Un temps merveilleux a favorisé la fête du faubourg Labarre. Il eut été dommage qu'il en fût autrement. Décorée avec un goût parfait, la place des Mobiles offrait un spectacle superbe, surtout dès la nuit, quand les lampes électriques multicolores jetèrent leurs feux.

La foule des promeneurs était considérable sur les Boulevards, de la place Thiers à l'Abreuvoir. Les cafés avaient rivalisé d'ingéniosité et de goût pour attirer les clients. C'était un ruissellement de lumières.

Quant à la place des Mobiles, elle était entièrement occupée par les nombreux groupes de danseurs qui, jusqu'à minuit passé, s'en donnèrent à jambes que veux-tu, aux sons d'un orchestre composé des meilleurs musiciens de la ville.

La journée de lundi fut réservée aux jeunes, qui prirent part aux jeux divers.

Et le soir, le bal recommença et ne prit fin que vers 1 heure, après le traditionnel grand'père.

Fête superbe dont les organisateurs méritent de vives félicitations.

Fête de la St-Maurille

Les jardiniers de Cahors réunis en assemblée générale le 27 août ont décidé d'organiser un bal en l'honneur de la St-Maurille.

Pour faire face aux frais occasionnés par ce bal une souscription sera présentée à tous les membres de la corporation.

La Commission ose espérer que chacun voudra contribuer à la renaissance de cette fête qui était autrefois une des plus brillantes de Cahors, et compte que bon accueil sera fait aux membres qui se présenteront à leur domicile.

La Commission.

Accident de chasse

M. Angelibert propriétaire au village de Ventalou commune de Bannes était allé samedi dernier, à la tombée de la nuit à l'affût du sanglier.

Ayant entendu un bruit de feuilles froissées dans un champ de maïs, il appela, par prudence, pour s'assurer qu'il n'y avait personne dans les environs. Ne recevant aucune réponse, il déchargea son arme. Au lieu d'atteindre un sanglier, M. Angelibert blessa grièvement son père au poignet de la main gauche et au bas-ventre.

Le docteur, appelé en toute hâte, ne put se prononcer sur la gravité de son état. Une opération ayant été jugée nécessaire il a été transporté à Cahors où il est actuellement en traitement.

Nécrologie

Nous apprenons avec regret le deuil cruel qui vient de frapper M. Marlas, le sympathique préparateur en pharmacie, en la personne de sa mère Mme veuve Marlas, décédée à Cahors à l'âge de 87 ans.

Nous prions M. Marlas et sa famille de vouloir bien agréer nos vives condoléances.

Accidents du travail

En serrant un tendeur, un mineur-manœuvre du dépôt des machines de la gare de Cahors, Léopold Valadié, 21 ans, demeurant 10, rue Daurade, s'est blessé à la main gauche.

Incapacité de travail d'une dizaine de jours.

⁂

En déchargeant des briques du tender d'une machine, un chauffeur de la compagnie d'Orléans, Marcelin Lugol, 49 ans, demeurant avenue de l'Abattoir, à Cahors, a glissé et est tombé sur une fourche .

Les contusions qu'il s'est faites en tombant entraînent une incapacité de travail d'une huitaine de jours.

Tombés dans un ravin

Le camion automobile de M. Chansard, épicier en gros, à St-Céré, conduit par M. Lestrade son employé, est tombé dans un ravin qui longe la route entre Miers et Carennac, à un endroit où cette route est très en pente. M. Lestrade a eu un bras cassé, et M. Lavergne, autre employé de M. Chansard, n'a eu aucun mal.

Le camion a été fortement endommagé, et, pour l'enlever de l'endroit où il se trouve, on sera obligé de le démonter pièce par pièce.

C'est miracle que MM. Lestrade et Lavergne n'aient pas été écrasés par le lourd véhitule.

Marché du travail

La situation du marché du travail pendant la semaine du 15 au 20 août 1921, dans le Lot, a été la suivante :

Nombre de placements à demeure : 26 hommes, 1 femme.

En extra : 2 hommes, 3 femmes.

Demandes d'emploi non satisfaites : 7 hommes, 3 femmes.

Offres d'emploi non satisfaites : 8 hommes, 7 femmes.

Tribunal correctionnel

Audience de vacation du 27 août 1921

CONTRAVENTION

Poursuivi par la Régie pour infraction aux lois sur les contributions indirectes, Ourcival, marchand de vins, est condamné : 1. à 200 francs d'amende ; 2. aux 5 décimes de cette peine ; 3. au paiement de 45 francs, 79, montant des droits fraudés ; 4. à la confiscation de 241 litres de vin ou au paiement de 120 francs, montant de leur valeur.

LES CHAUFFARDS

— Un conducteur de camion automobile, le sieur B..., est condamné à 100 francs d'amende et aux frais pour blessures par imprudence

VOL ET VAGABONDAGE

— Un habitué du vol et du vagabondage Julien-François Terrier, d'originaire parisienne, est au banc des accusés. Ce jeune vagabond, âgé de 24 ans, dont le casier judiciaire est déjà orné de dix condamnations, se voit infliger trois mois de prison pour vagabondage et défaut de carnet anthropométrique.

MENACES

— B..., de Montcuq comparaît pour « menaces sous conditions ».

Il est condamné à 16 fr. d'amende.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

A l'occasion des foires de Bagnac et de Maurs, la Compagnie d'Orléans mettra en marche, à partir du 3 octobre et *à titre d'essai*, un train

spécial voyageurs (3e classe seulement) entre Figeac et Maurs.

Figeac, départ .... 11 h. 20
Bagnac, arrivée ... 11 h. 42
Maurs, arrivée .... 11 h. 53

Ce train desservira la station de Viazac.

Prix du gaz

La Compagnie du BOURBONNAIS, Usine à gaz de Cahors, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'en conformité des accords intervenus entre elle et la ville de Cahors le prix du gaz pour la période 1er septembre 1921 - 28 février 1922 est fixé à 73 centimes 5 le mètre cube.

La Compagnie du Gaz expose dans ses magasins, 18, Boulevard Gambetta, un choix de cuisinières modernes permettant de faire toute la cuisine, les rôtis, la pâtisserie.

Consommation très réduite grâce au four-coffre calorifugé. Propreté, économie.

PRIX TRÈS AVANTAGEUX

ON EN CONVIENT

Certaines personnes se sont étonnées que l'eau **Saint-Martial** soit vendue 2 fr. 25, ce prix leur paraissant excessif. Devant les résultats obtenus, on convient maintenant que ce prix est justifié : si l'eau **Saint-Martial** est la plus chère des eaux minérales, elle est aussi la plus efficace.

Pédicure, manucure, ondulation, teinture, postiche en tout genre.

Soins spéciaux contre la chute des cheveux avec de nouveaux appareils électriques par **M. POPOVITCH**, 4, rue Maréchal Foch, CAHORS.

Luzech

Fêtes de septembre. — Le Comité chargé d'organiser les fêtes annuelles de septembre s'occupe de sa mission avec un inlassable dévouement. Nos fêtes si réputées, promettent cette année d'être beaucoup plus attrayantes que les précédentes, elles ne manqueront pas d'attirer beaucoup de visiteurs.

Voici le beau programme élaboré par les jeunes organisateurs :

Mercredi 7 septembre : à 20 h., annonce de la fête : salves d'artillerie, sonnerie de cloches ; à 21 h., retraite aux flambeaux.

Jeudi 8 septembre : à 7 h., réveil en fanfare ; à 10 h., tour de ville en musique ; à 11 h., apéritif-concert ; à 15 h., au pont de la Douve, *jeux nautiques*, mât de beaupré, courses à la nage, 100 m. et 800 m., course au cochon, assaut du tonneau, feu d'artifice de jour ; 17 h. 1/2, bal d'enfants ; 20 h., retraite aux flambeaux ; à 20 h. 1/2, le bateau « Le Gaulois » descendra le canal pour la fête vénitienne ; *fête vénitienne* : embrasement des berges et de la tour, concours de bateaux illuminés, feux d'artifice nautiques, grand concert sur « le Gaulois ; à 21 h. 1/2, bal de nuit.

Vendredi 9 septembre : à 10 h., excursion à l'Oppidum de l'Impernal ; à 11 h., tour de ville en musique ; à 15 h., avenue Uxellodunum *fête sportive* : courses pédestres, 100, 400 et 3.000 m. ; course de bicyclettes 1er prix 40 fr. ; courses aux ânes, trot monté ou attelé ; course à la valise ; concours de bicyclettes fleuries ; à 17 h., bal ; à 20 h., tour de ville en musique ; à 21 h., brillant feu d'artifice (Quai Le Franc de Pompignan) ; à 22 h., bal champêtre ; à 1 h., farandole.

Pour clôturer la fête, le dimanche 11 septembre à 17 h, concert, place du canal par les « Enfants de Luzech » ; à 20 h., retraite aux flambeaux, départ du ballon « Bacchus » ; à 21 h., on dansera.

Tous les jours, attractions diverses : chevaux de bois, tirs, balançoires, illuminations électriques.

Sabadel-Lauzès

Fête locale. — La fête locale de notre localité aura lieu les 3, 4 et 5 septembre. A cette occasion, un programme varié a été préparé :

Samedi 3 septembre, réception de la musique, ouverture de la fête, salves d'artillerie, bal.

Dimanche, à 7 heures, réveil en fanfare ; à dix heures, distribution de bouquets aux jeunes filles ; à 11 h. 30, apéritif-concert ; à 15 heures, lancement d'un ballon, bal ; à 20 heures, tour de ville en musique et bal.

Lundi 5, réveil en fanfare ; dans la matinée, jeux divers ; à 11 heures, apéritif-concert ; bal toute l'après-midi, et le soir clôture de la fête par le réveillon traditionnel.

Le meilleur accueil est réservé aux étrangers.

Saint-Martin-Labouval

Hyménée. — Nous apprenons avec beaucoup de plaisir le prochain mariage de M. Edmond-Marius Tastarre, percepteur, chevalier de la Légion d'honneur et Croix de guerre, de Saint-Martin-Labouval, avec Mlle Elisabeth Mozicet, sans profession, demeurant à Paris.

Nous adressons aux futurs époux, avec toutes nos félicitations, nos meilleurs vœux de bonheur.

Figeac

Permis de chasse. — Il a été délivré par la sous-préfecture de Figeac, 1.400 permis départementaux et 20 permis généraux. Ce chiffre n'avait jamais été atteint.

Tribunal correctionnel. — Dans son audience du 27 août, le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Alexandre-Maurice Le Brun et Jeanne Gisou, de Preybrun, qui ont frauduleusement soustrait des pêches sont condamnés, le premier comme auteur principal, la seconde comme complice, chacun d'eux à 16 francs d'amende avec sursis.

Antoinette Lacam, ménagère à Comiac, qui a porté des coups et occasionné des blessures au sieur Lacam, du même lieu, est condamnée à 50 francs d'amende (sursis).

— Firmin Carbonel, journalier à Assier, pour outrages par paroles aux gendarmes de la brigade d'Assier, est condamné à 25 francs d'amende.

— Deux commerçants du canton de Bretenoux, pour non affichage des prix, sont condamnés chacun d'eux pour mouillage de vin, à deux amendes de 16 francs, au paiement du quintuple droit de consommation et à la confiscation du vin mouillé.

— Marie, veuve Mazeyrie, de Bretenoux, pour excitation de mineurs à la débauche, est condamnée à six mois de prison et déchue de la puissance paternelle.

Cajarc

Inauguration du monument élevé aux Enfants de Cajarc morts pour la Patrie. — Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, c'est le dimanche 4 septembre, qu'aura lieu, sous la présidence de M. le Préfet du Lot, assisté de MM. les Sénateurs et Députés du Lot, l'inauguration du monument élevé aux Enfants de Cajarc morts au champ d'honneur dans la Grande guerre 1914-1918.

Voici le programme de la cérémonie.

Samedi 3 septembre. — Pavoisement des édifices publics et des habitations ; 8 h. soir, sonnerie des cloches avec glas funèbre.

Dimanche 4 septembre. — 8 h., sonnerie des cloches ; 8 h. 1/2, réception de l'Harmonie « Les Artisans Réunis » de Figeac à la gare ; 9 h., réception des autorités départementales et cantonales par la Municipalité et la Commission ; 9 h. 1/2, réception à la gare de l'Orphéon et de l'Orchestre Symphonique de Cahors ; 10 h., messe solennelle chantée par l'Orphéon avec accompagnement de l'Orchestre ; 11 h. 1/2, dîner officiel ; 2 h., Place du champ de Foire, concert par l'Harmonie de Figeac ; 2 h. 1/2, inauguration du monument, place de la Victoire, appel des Morts, discours, chants, musique et défilé ; 6 h., vin d'honneur offert aux Poilus de la Commune par la Commission, sous la halle ; 9 h., grande illumination du Monument et de la Place.

Avis. — Le programme sera exécuté aux h ures légales. Les parents et amis des défunts sont invités à venir déposer des fleurs au pied du Monument.

Programme : des morceaux exécutés à la messe par l'Orphéon et l'Orchestre symphonique de Cahors à 10 h. du matin.

I. — 1° Je vous salue (Brun) ; 2° Sancta Maria (Faure) ; 3° Panis angelicus (Franck), solo et chœurs ; 4° Hymne à la France.

II. — Morceaux chantés pour l'inauguration : 1° La Marseillaise par l'Orphéon et l'Harmonie de Figeac ; 2° Hymne à la France ; 3e partie. Ode à Gambetta.

III. — Concert donné au champ de Foire par l'Harmonie « Les Artisans Réunis » : 1° Sylvama ouverture (Weber) ; 2° Le Chemineau, fantaisie (Leroux) ; 3° Terpsichore, air de ballet (Farigoul).

Le maire de Cajarc a invité les Maires du canton à assister au banquet. Nous pensons qu'ils se feront un devoir d'accepter cette invitation.

Saint-Céré

Chute mortelle. — Dans la soirée de jeudi, Mme la supérieure de l'hôpital-hospice Saint-Jacques, descendait les escaliers en pierre de cet établissement, lorsque par suite d'un faux mouvement elle glissa et sa tête alla heurter l'angle d'une marche.

Tous les soins prodigués par le docteur Dournès furent inutiles. La victime succomba quelques heures après.

Gourdon

Foire du 27 août. — Malgré sa coïncidence avec celle de Cazals, notre foire a eu son importance habituelle. Il est vrai que les foires de Gourdon sont toujours très suivies et fort belles. Une hausse générale sur les bœufs, les porcelets et les porcs a été constatée.

Voici les cours moyens pratiqués :

Bœufs de boucherie, de 240 à 270 fr. les 100 kilos ; bœufs d'attelage, de 3.200 à 3.700 fr. la paire ; moutons gras, de 240 à 250 fr. les 100 kilos ; agneaux, de 50 à 70 fr. la pièce ; bouvillons, de 1.000 à 1.200 fr. la paire ; porcs, de 440 à 400 fr. les 100 kilo ; porcelets, de 50 à 80 fr. la pièce.

Oies et canards, mêmes cours que les foires précédentes.

Poules, 2 fr. 75 ; poulets, 2 fr. 75 ; lapins domestiques, 2 fr. ; lièvres, 3 fr., le tout le demi-kilo ; perdreaux, de 3 à 4 fr. la pièce ; œufs, 4 fr. la douzaine.

Genièvre, 3 fr. 25 le quarton de 30 litres ; avoine, de 28 à 30 fr. les 80 litres ; blé, 40 fr. les 80 litres.

Beaucoup de fruits et de jardinage, mais à des prix assez élevés.

Arrestation. — La gendarmerie de Gourdon a arrêté un vagabond qui aurait menacé des habitants de Saint-Romain et Campagnac.

C'est un nommé Joseph Delfour, 31 ans, né à Monpazier (Dordogne). Il a été conduit devant M. le procureur de la République qui l'a fait incarcérer. Il a été condamné trois fois pour vol et plusieurs fois pour ivresse.

Souillac

Rugby. — Nous rappelons que l'Union Sportive Souillagaise, désireuse de terminer son calendrier, demande des matches aller-retour avec clubs de 3 et 4e série.

Ecrire à M. Juillia, Souillac (Lo).

Bals à la mairie. — Des bals organisés à la mairie, samedi soir et dimanche soir, au profit des fêtes du 11 septembre prochain, ont eu un grand succès.

Félicitations au comité des fêtes.

Saint-Germain

Trafic de l'or. — Nous avons annoncé dans notre numéro de dimanche l'arrestation de deux trafiquants de pièces d'or.

Voici des détails sur cette affaire : Un sieur Marcel Despeyroux, 31 ans, originaire de Peyrilles était venu pour quelques jours dans sa famille et s'y trouvait lorsqu'on dépiqua le blé chez M. Balagayrie. Despeyroux ayant appris que la mère de M. Balagayrie possédait des pièces d'or, offrit de les faire acheter par son beau-père, M. David. Ce dernier, qui était venu lui-même de Marseille pour villégiaturer, conclut le marché.

Les gendarmes de Saint-Germain, ayant eu vent de cette affaire, ouvrirent aussitôt une enquête et après avoir appréhendé David et Despeyroux, les conduisirent au parquet de Gourdon.

Le procureur de la République de Gourdon a requis une information. Les deux inculpés ont été laissés en liberté.

DÉPÊCHES

Paris, 12 h. 38.

La situation en Allemagne

De Berlin. — On assure, dans les milieux politiques, que l'action prompte et énergique, décidée hier par le Gouvernement, a pour but de ne pas compliquer la situation extérieure de l'Allemagne.

Les partis de gauche réclament un renforcement de leur influence dans le Gouvernement et une réforme du ministère de la Justice afin qu'il puisse exercer une réelle influence sur le procureur.

Les partis de droite, qui demandaient une action contre les communistes, ne veulent pas qu'on puisse exercer une pression sur les bolcheviks de droite.

La dissolution du Reichstag est considérée comme le seul moyen d'éclaircir la situation.

⁂

Les manifestations des démocrates

De Berlin. — L'appel des socialistes et des indépendants invite les ouvriers à une grande manifestation dans tout l'Empire.

Les communistes ont décidé de s'y associer.

L'insurrection de l'Inde

De Londres. — Le rapport de l'Etat-Major de Malabar annonce que des troubles sont signalés dans le sud de Punaani.

Le vapeur « Nowab » est arrivé à Calicut avec des vivres.

⁂

L'anarchie russe

De Reval. — L'agence « Rousse-Press » apprend de Moscou que le gouvernement des Soviets a fait arrêter Samatoff, membre du Comité pan-russe de secours.

On annonce d'autre part l'arrestation du communiste Paniouchkoff, l'adversaire le plus irréductible de la nouvelle politique de Lénine.

Le bruit circule que Kichkine serait expulsé du Comité pan-russe.

⁂

Les grèves de Virginie

De Washington. — Dans une rencontre entre les mineurs grévistes et les troupes fédérales en Virginie, 7 hommes ont été tués.

⁂

L'Amérique et les dirigeables

De Washington. — M. Denby, le secrétaire de la marine, déclare qu'il ne proposera pas la construction de nouveaux dirigeables du type du Z R-2.

⁂

L'Allemagne et le bétail français

De Paris. — On nous informe que des agents allemands traîteraient en ce moment en France l'achat d'un nombreux bétail qui serait expédié par Le Havre sur Hambourg.

On signale l'achat de 5.000 veaux dans la région de Dreux, de 10.000 dans la région de Nantes et de 5.000 en Bretagne.

On signale également des négociations portant sur 5.000 moutons, dans la région de Caen.

D'autres agents sont signalés comme opérant dans la région du Limousin.

Avis aux mères de famille

Vous trouverez toujours du lait garanti pur, au prix de **0 fr. 90** le litre, au dépôt de lait nouvellement créé au débit de Tabacs, 15, Rue Nationale.

Marchés aux prunes

Montflanquin, 27 août. — Cours du dernier marché :

60 à 76, de 160 à 170 fr. ; 80 à 84, de 120 à 140 fr. ; 94 à 96, de 110 à 120 fr. ; 100 à 105, de 95 à 100 ; fretin, de 40 à 45 ; menu fretin, de 30 à 35.

Monségur (Gironde), 27 août. — Apport, 250 quintaux. Cours pratiqués : Les 70 à 80 fruits au demi-kilo, de 120 à 130 fr. ; les 80 à 90 fruits, de 100 à 110 fr. ; les 100 à 110 fruits, de 60 à 70 fr. ; fretin, de 25 à 30 fr. ; le tout les 50 kilos.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur Paul MARLAS, préparateur en pharmacie,

Madame Paul MARLAS et tous les autres parents ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve MARLAS

leur mère, belle-mère, décédée dans la 87e année de son âge, munie des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu le mercredi 31 août à 9 h. 1/4, en l'Eglise Cathédrale.

Réunion à la maison mortuaire, 3, rue du Bousquet.

A VENDRE

BELLE MAISON DE RAPPORT

AU CENTRE DE CAHORS

avec écurie, chais, cour et jardin

APPARTEMENTS DISPONIBLES

S'adresser au Bureau du Journal

Il a été perdu dimanche soir, de 10 heures à 10 heures 1/2, sur la promenade, un collet marabout naturel. Prière de le rapporter au Bureau du journal.

Bonne récompense.

HERNIES

MEMBRE DU JURY ET HORS CONCOURS

JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de

M. GLASER le réputé spécialiste de Paris, 63, Bd Sébastopol, qui visite la région depuis de longues années.

Ce nouvel appareil, grâce à de longues études et à l'adaptation de la nouvelle pelote à compression souple, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaître.

EN VOICI D'AILLEURS UNE PREUVE :

Monsieur GLASER, 29 juin 1921

Tous les bandages que j'avais portés me torturaient et mon mal s'aggravait. Votre appareil sans ressort qui se porte jour et nuit a radicalement immobilisé ma hernie et m'a permis de travailler sans fatigue. Je vous dois la force et la santé, avec toute ma reconnaissance, je vous autorise à publier ma lettre.

Monsieur LAUMONT Pierre,
Cultivateur à Port-Ste-Marie (Lot-et-Garne)

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, **M. GLASER** invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous de 8 h. à 4 h. à :

CAHORS, jeudi 1er septembre, Hôtel de l'Europe.
GRAMAT, 2, de 8 h. à 3 h., Hôtel de Bordeaux.
CAPDENAC-GARE, Mardi 6, Hôtel de France Fournier.
DECAZEVILLE, 7 Septembre, Hôtel de la Poste.
FIGEAC, Jeudi 15, Hôtel des Voyageurs.
FUMEL, Mardi 20 Septembre, Hôtel de la Poste.

NOUVELLE CEINTURE VENTRIÈRE
Grossesse, Obésité
Matrice, Déplacement des Organes
BROCHURE FRANCO SUR DEMANDE

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 29 Août 1921.

La bonne impression causée par l'accord Loucheur-Rathenau a provoqué quelques demandes à l'ouverture. Par la suite un léger tassement s'est produit en raison des allégements d'acheteurs déterminés par l'approche de la liquidation de fin de mois. Changes calmes et rentes françaises fermes.

Banques quelque peu réalisées : la Paris 1.354, Union Parisienne 867, Lyonnais 1.435, Société Générale 698.

Navigations irrégulières : Suez 5.755, Chargeurs Réunis 600, Transatlantique 274.

Cuprifères calmes : Rio 1.436. Utah 604.

Industrielles russes réalisées : Naphte 335, Bakou 2.585, Lianosoff 437, Platine 595, North Caucasian 58,50

Pétrolifères très résistantes à l'ouverture fléchissent de quelques points en clôture : Eagle 222 et 219, Shell 228, Royal Dutch 18.050. Roumaines fermes : Omnium des pétroles 531, Colombia 552. Bonnes demandes en Boryslavy qui progresse de 97,50 à 109.

Diamantifères, mines d'or et caoutchoutières en légère réaction : de Beers 511, Crown mines 113, Rand mines 126,50, Financière 90, Padang 126. Lourdeur des valeurs de Sucre, de la Penarroya et de la Gafsa.

A VENDRE

CUVE de 7 barriques

Barriques, matériel de vendange

S'adresser, 1, rue du Bousquet.

A VENDRE PAR LOTS

Terrain, chemin de la caserne, vue sur la gare

S'adresser, 1, rue du Bousquet.

SOLDATS morts pr la France, transport pr tes direct. 1 f. 50 du k. 1 corps et 1 pers. accompagnant, pr pers. ou corps sup. 0 f. 25 en plus au k. Paul WAROQUIER, 8, rue Gambetta, à Fourmies (Nord).

25 à 50 francs par jour travail facile chez soi, indépendant partout, dames et messieurs, sérieux. Ecrire avec timbre pour réponse : **CARLIN Joseph**, LA MURETTE (Isère).

Imprimerie COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : M. DAROLLE.

La Guérison de vos Maux de Pieds

Si des cors, durillons ou autres callosités douloureuses vous font subir de véritables tortures, si la plante des pieds vous brûle comme du feu ou si vous souffrez d'autres maux causés par la fatigue ou la pression de la chaussure, prenez un simple bain de pieds chaud dans lequel vous aurez dissous une petite poignée de Saltrates. L'eau saltratée fait promptement disparaître toute enflure et meurtrissure, toute sensation de douleur et de brûlure, tandis qu'une immersion prolongée ramollit les cors et durillons à un tel point que vous pouvez les enlever facilement sans couteau ni rasoir, opération toujours dangereuse. Ce simple traitement ne manquera pas de guérir vos maux de pieds, sinon le préparateur s'engage formellement à vous rembourser le prix d'achat à la première demande.

Les Saltrates Rodell se vendent à un prix modique dans toutes les bonnes pharmacies.

Méfiez-vous des contrefaçons

Belle main vaut blason, a dit Louis XIV, c'est pourquoi **DULCI** a composé la pâte « **MENOTTE JOLIE** » pour la beauté des mains.

Parfumerie **POPOVITCH**, 4, Rue Maréchal Foch.

ETUDE
DE
Me BOUYSSOU Jean-Léon
Licencié en droit
NOTAIRE A CAHORS (Lot)

Suivant contrat passé devant Me BOUYSSOU, notaire à Cahors, le douze août mil neuf cent vingt et un, M. MICHELET Louis, bourrelier et dame Marie LASMARIE, sans profession, mariés, demeurant ensemble à Cahors, boulevard Gambetta, no 18, ont vendu à M. ETIENNE Jean, bourrelier, domicilié à Rieugeyroux (Aveyron), le fonds de commerce de sellerie et bourrellerie qu'ils exploitaient à Cahors (Galeries de Valon), boulevard Gambetta, no 18, et comprenant : l'enseigne, la clientèle et l'achanladage du dit fonds, le matériel, les outils et l'agencement servant à son exploitation ainsi que les marchandises neuves en dépendant.

Domicile est élu pour les oppositions à Cahors au siège du fonds vendu.

Avis est donné qu'en exécution de l'article 3 de la loi du 17 mars 1909 les créanciers des vendeurs devront pour conserver leurs droits former opposition au paiement du prix entre les mains des acquéreurs au domicile sus-indiqué dans les dix jours de la présente insertion.

Pour deuxième avis :

Signé : BOUYSSOU.

ETUDE
DE
Me E. CONTOU
GRADUÉ EN DROIT
HUISSIER A CAHORS

JEUDI 1er SEPTEMBRE 1921, à 14 heures, Allées Fénelon, à CAHORS, il sera vendu aux enchères publiques un cheval bai-brun, 1 m. 57, provenant de la Gendarmerie.

CONTOU.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 29

LES VAINCUS DE LA VIE

Tante Berceuse

PAR

Jules MARY

VI

Et lui, calme, répondait :

— On vous accuse et l'on a raison puisque tout est contre vous. Je sais ce qu'on dit de vous et je l'ai entendu bien des fois répéter devant moi depuis deux jours. Moi, je ne crois rien... Je ne croirai rien, tant que de ces yeux si loyaux et si francs, je ne verrai pas sortir les larmes de la honte qui se repent, tant que de ces lèvres si pures où se lit une si complète bonté, je n'entendrai pas l'aveu pénible de la faute commise. Non, non, moi, je ne croirai rien...

Et Valérie le remerciait.

Elle se sentait attirée. Elle eût voulu lui parler, lui ouvrir son cœur, lui dire qu'il avait raison, qu'il ne se trompait pas, qu'il ne fallait pas croire.

Elle se serait confiée à lui tout entière peut-être.

Bien qu'elle ne lui eût pas adressé la parole, depuis longtemps, sa pensée était occupée de lui souvent. Elle le rencontrait toujours, comme autrefois, silencieux, sur la route, avec son regard attendri et sa respectueuse attitude quand elle s'approchait. Elle ne pouvait guère sortir, un peu loin de Chantepleure, sans que, comme par hasard, il ne se trouvât là. Elle n'avait pas besoin de s'entretenir avec lui pour connaître son intelligence et la délicatesse de son cœur. Dans différentes phases de sa vie n'avait-elle pas jugé de l'une et de l'autre ? Elle l'avait vu, gêné, attristé, quand Lespérat était venu consulter le père Marie-Adèle et lui reprochant presque, à elle, cette démarche dans laquelle il voyait, de la part du baron, comme une insulte au vieillard, son père, infiniment respecté... Elle l'avait vu, à Monthermé, chez Me Lampernesse, le jour où elle s'était décidée au sacrifice de cent mille francs pour marier Germaine.

« Il faut toujours obéir à son cœur ! »

Voilà ce qu'il avait dit, lui donnant aussi discrètement le conseil de résister à Me Lampernesse, dont il prévoyait, à coup sûr, les objections et les amicales remontrances.

Mais cela, ce n'était rien. Le jour où elle avait été vraiment émue par l'intervention de Jean le Noir, c'était lorsqu'elle était venue, à l'Echina, trouver M. de Ménestreau.

Elle comprenait, à cette heure, alors qu'elle courbait la tête sous la calomnie, sous la honte d'une faute qu'elle n'avait pas commise, elle comprenait combien cette visite avait été imprudente et combien délicate et touchante avait été alors la sollicitude du jeune homme qui l'ayant vue entrer, et sans qu'un soupçon pénétrât dans son cœur, avait envoyé le bon et doux Marie-Adèle à son secours, pour lui donner, du moins, à son retour, le sauvegarde de cette vieillesse.

Cela dénotait une âme généreuse et subtile, supérieure à celle des autres hommes.

Et pourquoi le faisait-il ?... Dans quel but ? Etait-ce seulement parce qu'il avait, ainsi que beaucoup d'êtres d'élite, le culte de ses souvenirs d'enfance ? Parce qu'il se rappelait les jours insouciants et les jeux de la première jeunesse ? Parce qu'il revoyait toujours en Valérie la petite amie d'autrefois ? Ou bien n'était-il pas conduit par une mystérieuse pensée, jamais avouée, plus haute et plus douce ?...

La tante n'avait jamais réfléchi sérieusement à ces choses.

Cela l'avait frappée, au fur et à mesure des événements. Mais ce matin, alors qu'elle était si malheureuse et qu'elle se voyait isolée au milieu de ce monde, les moindres faits de sa vie grossissaient, prenaient des proportions énormes et il lui semblait que Jean, dans cette vie, tenait une grande place.

Pourquoi ?

Elle s'adressait cette question, au fond du cœur, pendant que le jeune homme paraissait vouloir la réconforter de son regard.

Et en effet, peu à peu, elle relevait le front.

Pourquoi rougirait-elle ?... Est-ce que tout en elle ne criait pas l'honnêteté et la franchise ! Tant pis pour ceux qui s'y trompaient !

Et son visage redevint calme.

Ses yeux allèrent remercier les yeux de Jean le Noir et l'échange de ces deux regards très longs, pleins de pensées, pleins de reconnaissance et pleins d'amour, la laissa soudain comme réchauffée, avec une sorte de ravissement dans le cœur.

— Il m'aime !

Elle avait compris.

Mais le supplice n'était pas fini pour elle.

Si la calomnie avait été seulement cette rumeur qui parcourait le village et qui se manifestait par quelques coup d'œil, quelques phrases insultantes échappées à des paysans, des allusions ironiques qu'elle devinait plutôt qu'elles n'étaient claires, Valérie s'en fût peu souciée peut-être.

Cela prit bientôt une forme plus précise, car, des villages voisins, de Haulmé et de Tournaveaux, la calomnie passa la Semoy et se répandit jusqu'à Chantepleure. M. et madame de Lespérat furent avertis. Tout d'abord la baronne n'y prit point garde. Elle connaissait sa sœur, elle avait confiance en elle, la savait incapable d'une faiblesse. C'était donc une histoire à dormir debout qu'on lui racontait. Mais il lui fallut bien y ajouter foi, à la fin, tant le bruit s'accréditait.

— C'est inconcevable, se dit-elle... Non, non, tant que Valérie elle-même ne m'en aura pas fait l'aveu, je n'y croirai pas.

Et abordant la pauvre tante :

— Tu sais ce qu'on dit ?

— Quoi donc ? que dit-on ?

— On parle de ton mariage prochain.

— Avec qui, mon Dieu ?

— Mais tu dois le savoir mieux que nous. Et tu nous fais des cachotteries.

— Je ne t'ai rien caché et je ne sais pas de quoi il s'agit.

— On te donne comme mari M. de Ménestreau.

— C'est une fantaisie. Les gens du pays s'amusent.

— S'amusent-ils tant que cela, Valérie ?

— Je t'assure.

— S'amusent-ils aussi lorsqu'ils prétendent que l'on t'a surprise avec lui, la nuit, près de la Semoy... et que... il faut bien dire le mot... et que tu es sa maîtresse ?...

— Louise !

— Je répète ce que j'ai entendu...

— Tu m'offenses.

— Eh bien, défends-toi ? Est-ce vrai ?

— Je trouve que dans ta bouche cette calomnie est une injure. Je ne me défendrai même pas.

— Ceci est commode, plus commode que de répondre. Dis-moi donc seulement s'il est vrai que l'on t'a vue, il n'y a pas longtemps, avec M. de Ménestreau, vers le Gué-aux-Biches ?... Pour préciser la date, et pour aider à ta mémoire, ajouta la baronne avec ironie, c'était la veille même du jour où M. de Ménestreau a quitté l'Echina.

— C'est vrai.

— Tu avoues !!!

— Je ne sais pas mentir.

— Que parlais-tu d'injures et d'offenses, tout à l'heure ?

— Tu aurais tort de me croire coupable...

Madame de Lespérat la considéra avec stupéfaction.

— Coupable, tu l'es, tu l'as été, mais heureusement tout peut se réparer et va se réparer, puisque tu te maries...

— Il ne peut être question de mariage...

— Tu dis ?

— Je n'aime pas M. de Ménestreau et je n'ai nulle envie de lier ma vie à la sienne.

La stupéfaction de la baronne redoublait.

Elle n'était pas éloignée de penser que sa sœur était atteinte de folie.

— Tu refuses la seule réparation qui puisse te sauver ?

— Oui, je refuse... M. de Ménestreau ne me doit rien.

— M'expliqueras-tu, alors ?...

— Oh ! ne me demande aucune explication, je ne dirai rien.

— Soit ! Tes paroles m'étonnent autant que ta conduite ; tu ne seras donc pas surprise si nous gardons désormais vis-à-vis de toi une certaine réserve ?

— A votre aise... *A suivre.*